



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES  
COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME**

**Trente-huitième session**

**Hambourg, Allemagne  
5-9 décembre 2016**

**QUESTIONS SOULEVÉES PAR LA FAO ET L'OMS**

**Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et programme de travail proposé**

1. En avril dernier, en proclamant les années 2016 à 2025 Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, l'Assemblée générale des Nations Unies a engagé les États membres sur dix années d'actions soutenues et cohérentes en faveur de la nutrition. L'objectif premier de cette décennie est d'augmenter les investissements en faveur de la nutrition et de mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre convenu lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) organisée en novembre 2014. En parallèle à cette proclamation, l'Assemblée générale a adopté les deux documents finaux de la CIN2 : la Déclaration de Rome sur la nutrition et son Cadre d'action. Ces documents fournissent les principaux éléments et orientations à partir desquels les politiques et programmes nationaux pourront être élaborés. L'Assemblée générale des Nations Unies a également réaffirmé son engagement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 d'éliminer « toutes les formes de malnutrition ».

2. La Décennie est un effort collectif mondial piloté par les États membres des Nations Unies et co-organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). La FAO et l'OMS ont été mises à contribution pour faciliter la mise en œuvre de la Décennie. La Décennie d'action des Nations Unies a été lancée officiellement le 19 juillet 2016 lors du Forum politique de haut niveau à New York, organisé par l'Ouganda et l'Allemagne. Le 20 septembre, un événement de suivi co-organisé lors de l'Assemblée générale des Nations Unies par cinq États membres (Équateur, Italie, Japon, Fédération de Russie et Royaume-Uni) a généré davantage de soutien en faveur de la Décennie. À l'occasion de la 43<sup>e</sup> session annuelle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, de nombreux États membres ont fait part de leur soutien à la Décennie. La FAO et l'OMS sont en train de préparer un modèle pour le programme de travail de la Décennie, auquel toutes les parties prenantes seront invitées à contribuer. Le programme de travail de la Décennie sera un programme mondial, mais avec des actions prévues au niveau des pays. Pour en savoir plus : <http://www.fao.org/3/a-i6137e.pdf> et <http://www.who.int/nutrition/decade-of-action/en/>.

**Nouveau chantier sur la nutrition au Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

3. À l'occasion de sa 43<sup>e</sup> session annuelle, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a adopté un nouveau programme de travail visant la mobilisation du CSA au service de la nutrition. Compte tenu de son mandat et de ses avantages comparatifs, le CSA est à même d'apporter une contribution importante aux efforts actuels qui visent à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes. Ces efforts incluent la participation à la mise en œuvre des engagements et des recommandations de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Décennie d'action pour la nutrition. Une proposition a été élaborée l'an dernier par un Groupe de travail à composition non limitée, secondé par une équipe technique. L'OMS s'est associée à la FAO et au CSA durant la phase de développement en tant que participant ad hoc du Groupe consultatif du CSA.

**Symposium international sur les systèmes alimentaires durables pour une alimentation saine et une nutrition améliorée, 1<sup>er</sup>-2 décembre, Rome, Italie**

4. Le Symposium international sur les systèmes alimentaires durables pour une alimentation saine et une nutrition améliorée aura lieu à Rome les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016. Lors de la CIN2, les États membres se sont engagés, entre autres, à favoriser les systèmes alimentaires durables en élaborant des politiques publiques cohérentes du producteur au consommateur, entre les différents secteurs concernés, afin d'assurer tout au long de l'année un accès aux aliments répondant aux besoins nutritionnels des individus et de promouvoir une alimentation saine, sûre et diversifiée. La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition vient renforcer l'appel en faveur d'une transformation totale vers des systèmes alimentaires durables. C'est dans cette

perspective que la FAO et l'OMS co-organisent le Symposium international, qui servira à partager des solutions pratiques et des expériences nationales réussies dans la mise en place de systèmes alimentaires durables. Le Symposium examinera des solutions politiques et programmatiques pour concevoir des systèmes alimentaires en mesure de produire des denrées qui permettent de composer une alimentation saine, en se concentrant sur des expériences et des défis concrets observés dans divers pays. Le public cible sera composé de responsables techniques nationaux des secteurs de la nutrition, de l'agriculture, de la santé et d'autres secteurs pertinents, de parlementaires, ainsi que d'acteurs non étatiques de la société civile, du secteur privé et d'instituts universitaires/de recherche.

5. Le Symposium adoptera une approche systémique et se concentrera sur trois sous-thèmes principaux :
- politiques et mesures axées sur l'offre alimentaire pour accroître l'accès à une alimentation saine ;
  - politiques et mesures axées sur la demande pour accroître l'accès et responsabiliser les consommateurs afin qu'ils optent pour une alimentation saine ;
  - mesures pour renforcer la responsabilité, la résilience et l'équité dans le système alimentaire.
6. Pour en savoir plus, voir : <http://www.fao.org/about/meetings/sustainable-food-systems-nutrition-symposium/en/> et <http://www.who.int/nutrition/events/2016-sustainable-food-systems-symposium-dec2016-rome/en/>.

### **L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2017 : pas de sécurité alimentaire sans paix, pas de paix sans sécurité alimentaire (SOFI 2017)**

7. La FAO et l'OMS ont conclu un nouveau partenariat afin d'assurer le suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le rapport annuel sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI) va être remanié en un nouveau rapport sur « l'état de l'insécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde », mieux adapté pour suivre l'avancée des objectifs de l'ODD 2 en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les futurs rapports sur l'état de l'insécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde contribueront au suivi intégré des progrès vers l'élimination de la faim et l'éradication de toutes les formes de malnutrition (ODD 2, cibles 1 et 2), en analysant les synergies et les compromis par rapport aux efforts pour atteindre les autres cibles de l'ODD 2 et aux progrès sur les autres ODD. Ces travaux auront lieu principalement à l'échelle mondiale, au moyen de comparaisons entre les régions et les pays et d'études de cas nationales. Chaque rapport successif abordera un sous-ensemble de corrélations pertinentes.

### **Consultation technique OMS/FAO : Cultures de base biofortifiées avec des vitamines et des sels minéraux : aspects à prendre en compte pour une stratégie de santé publique**

8. En collaboration avec la FAO, l'OMS a organisé la réunion technique sur les « Cultures de base biofortifiées avec des vitamines et des sels minéraux : aspects à prendre en compte pour une stratégie de santé publique » au Sackler Institute for Nutrition Science de New York, aux États-Unis, les 6-8 avril 2016.

([http://www.who.int/nutrition/events/2016\\_consultation\\_staplecrops\\_biofortified\\_vitminerals\\_5to8april/en/](http://www.who.int/nutrition/events/2016_consultation_staplecrops_biofortified_vitminerals_5to8april/en/))

9. Les participants se sont penchés sur les thèmes suivants : définition de la biofortification des cultures de base, modèles de production vivrière, transformation, consommation, variétés de semences, stabilité et biodisponibilité des micronutriments, ainsi que l'adoption et l'acceptabilité par les cultivateurs des cultures modifiées. Les experts ont également abordé les aspects économiques, environnementaux, de sécurité et d'équité des cultures biofortifiées, ainsi que les questions d'ordre juridique, politique, réglementaire et éthique relatives à la mise en œuvre de cette stratégie dans l'agriculture et la nutrition. Les conclusions ont été résumées en quatre grands volets : i) cycle programmatique, ii) cadres juridiques et cohérence des politiques, iii) sécurité alimentaire et iv) sécurité environnementale. Une synthèse des considérations techniques formulées par les participants à la consultation sont en cours de publication dans un numéro spécial des annales de la New York Academy of Sciences, qui seront disponibles en accès libre d'ici fin 2016. Certains des articles individuels sont déjà disponibles en avant-première. Les références sont indiquées ci-après :

1. Garcia-Casal MN, Peña-Rosas JP, Giyose B. Staple crops biofortified with increased vitamins and minerals: considerations for a public health strategy (présenté).
2. De Steur H, Wesana J, Blancquaert D, Van Der Straeten D, Gellynck X. (2016), The socioeconomics of genetically modified biofortified crops: a systematic review and meta-analysis. Ann. N.Y. Acad. Sci.. doi:10.1111/nyas.13199.
3. Mejia LA, Dary O, Boukerdenna H. (2016), Global regulatory framework for production and marketing of crops biofortified with vitamins and minerals. Ann. N.Y. Acad. Sci.. doi:10.1111/nyas.13275.
4. Blancquaert D, De Steur H, Gellynck X, Van Der Straeten D. (2016), Metabolic engineering of micronutrients in crop plants. Ann. N.Y. Acad. Sci.. doi:10.1111/nyas.13274.

5. De Steur H, Wesana J, Blancquaert D, Van Der Straeten D, Gellynck X. (2016), Methods matter: a meta-regression on the determinants of willingness-to-pay studies on biofortified foods. *Ann. N.Y. Acad. Sci.*. doi:10.1111/nyas.13277.
6. Tanumihardjo S, Ball AM, Kaliwile C, Pixley K. The research and implementation continuum of biofortified sweet potato and maize in Africa (présenté).
7. Saltzman A, Birol E, Oparinde A, Andersson MS, Asare-Marfo D, Diressie MT, Gonzalez C, Lividini K, Moursi M, Zeller M. Availability, production and consumption of biofortified crops: current evidence and future potential. (présenté).
8. Bechoff A, Dhuique-Mayer C. Factors influencing micronutrient bioavailability in biofortified crops (présenté).

10. Une revue systématique Cochrane\* est également en cours de finalisation. Le protocole a déjà été publié dans la base de données des revues systématiques Cochrane. Cette revue a pour but d'évaluer les bénéfices et les risques de la biofortification des cultures de base pour le statut de vitamines et de sels minéraux, la santé et les fonctions cognitives au sein de la population générale. La revue complète sera présentée début janvier 2017.

(\* Garcia-Casal MN, Peña-Rosas JP, Pachón H, De-Regil LM, Centeno Tablante E, Flores-Urrutia MC. Staple crops biofortified with increased micronutrient content: effects on vitamin and mineral status, as well as health and cognitive function in the general population (Protocol). *Cochrane Database of Systematic Reviews* 2016, Issue 8. Réf. art. : CD012311. DOI : 10.1002/14651858.CD012311).

### **Document de fond de la FAO sur la biofortification : une approche basée sur l'alimentation pour améliorer l'apport en micronutriments**

11. La FAO a rédigé un document de fond intitulé « Biofortification : une approche basée sur l'alimentation pour améliorer l'apport en micronutriments », dans le cadre d'un éventail plus large d'approches basées sur l'alimentation dans le but de prévenir les carences en micronutriments. Ce document vise à informer les décideurs politiques sur le processus de biofortification, en détaillant les problèmes de développement et de mise en œuvre et en apportant des informations pour éclairer les prochaines discussions sur ce thème. Le document devrait être publié d'ici fin 2016.

### **Nouvelle division de la FAO : Division de la nutrition et des systèmes alimentaires**

12. À la suite de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), organisée conjointement par la FAO et l'OMS en novembre 2014, le 155<sup>e</sup> Conseil de la FAO (décembre 2015) a approuvé la désignation de la nutrition en tant que thématique transversale à l'intérieur du Cadre stratégique révisé de la FAO, dans le but d'améliorer le soutien aux pays membres. Le travail de la FAO sur la nutrition incorpore désormais les systèmes alimentaires, les chaînes de valeur, ainsi que les pertes et le gaspillage alimentaires. La division a été renommée « Division de la nutrition et des systèmes alimentaires ».

### **Guide de la FAO sur l'étiquetage des aliments**

13. Lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), les gouvernements ont affirmé « qu'il est nécessaire de renforcer les moyens d'action des consommateurs grâce à des informations et à une éducation améliorées reposant sur des bases scientifiques dans les domaines de la santé et de la nutrition afin qu'ils puissent opérer en connaissance de cause leurs choix de consommation des produits alimentaires pour se nourrir sainement » (FAO/OMS 2014). L'étiquetage des aliments figure parmi les recommandations du Cadre d'action de la CIN2 (FAO/OMS, 2014). C'est à cette fin que la FAO a élaboré un guide sur l'étiquetage des aliments, destiné à renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre les politiques et les programmes d'étiquetage des aliments.

14. Ce guide propose une brève introduction à l'étiquetage dans le cadre d'un effort permanent visant à aider les autorités de régulation et les autres acteurs travaillant dans le domaine des systèmes alimentaires, responsables de la formulation et de l'application des politiques d'étiquetage des aliments. Il explique les raisons de l'étiquetage des aliments, ainsi que les principes généraux et les meilleures pratiques qui s'appliquent à toutes les étiquettes. Il décrit succinctement les types spécifiques d'informations que contiennent les étiquettes, comme par exemple les listes d'ingrédients (y compris les informations sur les allergènes et les additifs alimentaires), le datage, les étiquettes nutritionnelles (verso des paquets d'emballage et recto des systèmes d'emballage), ainsi que les allégations relatives à la nutrition et à la santé. Les aspects juridiques et commerciaux sont également mis en avant. Les sections correspondantes du guide suivent les orientations données par la Commission du Codex Alimentarius sur l'étiquetage des aliments, en particulier la Norme générale Codex pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CODEX STAN 1-1985). Le guide devrait être disponible d'ici fin 2016.

### **Diversité alimentaire minimale - femmes (DAM-F) – un indicateur mondial basé sur les aliments pour évaluer la diversité alimentaire et l'adéquation des micronutriments dans les régimes alimentaires des femmes**

15. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec l'aide de fonds versés par l'Union européenne et le projet Food and Nutrition Technical Assistance III (FANTA) financé par USAID, a récemment publié un guide pour mesurer la diversité alimentaire de l'alimentation des femmes, intitulé « Minimum Dietary Diversity for Women (MDD\_W): A Guide to Measurement » (Diversité alimentaire minimale - femmes (DAM-F) – guide de mesure). Ce guide a pour but de fournir aux utilisateurs de l'indicateur des consignes détaillées concernant son emploi et son application, ainsi que des informations sur les pièges couramment rencontrés.

URL vers la fiche du document : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/57157ba0-91a7-4087-ab59-d922d7020cc2/>

16. Le DAM-F est un indicateur dichotomique qui détermine si les femmes de 15 à 49 ans ont consommé ou non la veille au moins cinq sur dix groupes d'aliments définis. La proportion de femmes entre 15 et 49 ans qui atteint ce minimum au sein d'une population peut être utilisée comme indicateur indirect d'une adéquation en micronutriments plus élevée, qui représente une dimension importante de la qualité du régime alimentaire.

17. Un atelier de deux jours (5-6 septembre 2016), organisé conjointement par la FAO et la Commission européenne, a réuni 50 participants de différents secteurs pour une discussion approfondie sur la diffusion et la promotion de l'indicateur Diversité alimentaire minimale - femmes (DAM-F). Les détails concernant cet atelier peuvent être consultés à cette adresse : <http://www.fao.org/nutrition/assessment/tools/minimum-dietary-diversity-women/mdd-w-workshop-sep-2016/en/>.

### **Article sur l'évaluation de la qualité des protéines dans l'alimentation humaine proposé par un Groupe d'experts de la FAO**

18. Un article scientifique a été publié en avril 2016 sur l'évaluation de la qualité des protéines dans l'alimentation humaine, dans le but de susciter l'intérêt des scientifiques qui travaillent sur les protéines en vue de mener davantage de recherches. Les méthodes de recherche proposées s'appuient sur les conclusions d'un Groupe d'experts de la FAO qui s'est réuni en 2014. L'article peut être consulté à cette adresse : <http://jn.nutrition.org/content/early/2016/04/05/jn.115.222109.abstract>.

### **Bases de données sur la consommation alimentaire mondiale**

19. Des informations fiables sur la consommation alimentaire recueillies au niveau individuel sont nécessaires pour estimer les apports nutritionnels et identifier les principales sources d'éléments nutritifs dans l'alimentation. Afin de traiter le problème de l'accès insuffisant à de telles données, la FAO et l'OMS élaborent actuellement une version pilote d'un outil baptisé FAO/WHO GIFT (FAO/WHO Global Individual Food consumption data Tool). Cette base de données complète compilera des microdonnées pour la production d'indicateurs dans le domaine de la nutrition, de l'exposition alimentaire et de l'impact environnemental. Cette version pilote est en cours de développement sur la base de quatre ensembles de données provenant de pays à faible revenu. Le système de répartition des aliments par catégorie utilisé a été développé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et mis en œuvre en vue d'un usage mondial. Pour en savoir plus, voir <http://www.fao.org/food/nutrition-assessment/foodconsumptiondatabase/en/>.

### **Rôle de la FAO dans le renforcement des capacités des universités dans l'éducation nutritionnelle - Éducation pour une Nutrition efficace en Action (ENACT)**

20. Conformément à la recommandation figurant dans le Cadre d'action de la CIN2 de « renforcer les compétences et les capacités en matière de nutrition de manière à permettre des activités d'éducation nutritionnelle, notamment pour les intervenants de première ligne, les travailleurs sociaux, le personnel chargé de la vulgarisation agricole, les enseignants et les professionnels de la santé » (recommandation 20), la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN) de la FAO a mis au point un cours de formation sur la nutrition pour apprendre aux étudiants comment concevoir, mettre en œuvre et évaluer efficacement les interventions en matière d'éducation nutritionnelle. La formation ENACT, qui sera disponible sur la plate-forme d'e-learning de la FAO, vise à promouvoir des améliorations à long terme de l'alimentation par le biais d'une approche active basée sur des besoins identifiés, en tenant compte des contextes sociaux et environnementaux, tous les secteurs concernés et l'intégralité du cycle alimentaire (production, transformation, commercialisation, consommation).

Les documents destinés aux étudiants sont disponibles à cette adresse : <http://www.fao.org/3/a-i4952e/index.html>

Les documents destinés aux formateurs sont disponibles à cette adresse : <http://www.fao.org/3/a-i4930e/index.html>

## **Rôle de la FAO dans l'aide aux pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des Recommandations alimentaires**

21. Le site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires a été lancé en novembre 2014 et sert de répertoire et de plate-forme pour l'échange d'informations sur les recommandations diététiques dans le monde entier. Le site compte actuellement des recommandations alimentaires venant de 86 pays, et sera actualisé en permanence à mesure que des recommandations seront créées ou révisées.

- Pour accéder au site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires : <http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary-guidelines/home/fr/>.

22. Une assistance technique directe a été fournie récemment aux gouvernements d'Afghanistan et de Sierra Leone en vue de développer des recommandations alimentaires nationales. La Colombie, l'Uruguay et le Guyana ont également bénéficié d'une assistance technique pour la révision des recommandations alimentaires et d'un soutien en faveur d'une stratégie nationale d'éducation.

23. Suite à la réalisation d'une étude mondiale, la FAO et le Food Climate Research Network (FCRN) de l'Université d'Oxford ont publié en 2016 un document intitulé « Plates, pyramids, planet. Developments in Healthy and Sustainable Eating and Dietary Guidelines and Related Policies: a State of Play Assessment » (Assiettes, pyramides, planète. Évolutions des recommandations alimentaires saines et durables et politiques associées : état des lieux). <http://www.fao.org/3/a-i5640e.pdf>.

24. En collaboration avec la Nutrition Society of South Africa (NSSA), la FAO a organisé en mai 2016 en Afrique du Sud une « consultation technique sur la préparation des recommandations alimentaires et de l'éducation nutritionnelle pour la promotion d'une alimentation saine ». Un atelier analogue intitulé « Atelier de renforcement des capacités à développer et mettre en œuvre des recommandations alimentaires nationales pour la promotion de régimes et systèmes alimentaires sains et durables » a été organisé au Togo en novembre 2016 pour l'Afrique francophone, avec la participation de 12 pays.

## **Rôle de la FAO dans l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école**

25. La FAO axe en priorité ses interventions nutritionnelles sur les enfants et elle considère l'école comme un contexte idéal pour dispenser un enseignement de base sur l'alimentation, la nutrition et la santé. À cet égard, la FAO préconise une « approche scolaire globale » de l'éducation alimentaire et nutritionnelle, combinant un enseignement théorique en classe à des travaux pratiques, dans un environnement scolaire favorable à la santé et à la nutrition et avec la participation de l'ensemble du personnel scolaire, des familles et de la communauté. Exemples de travaux récents de la FAO dans ce domaine : développement des capacités et appui technique pour la conception de la discipline Écologie humaine / Éducation nutritionnelle dans le cursus de formation des enseignants au Malawi ; développement des capacités et appui technique pour l'intégration d'une éducation alimentaire et nutritionnelle fondée sur les comportements dans la révision du cursus national au Kenya, et conseils lors de l'atelier de lancement pour l'évaluation des bonnes pratiques d'intégration de l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda et en Ouganda. D'autres activités dans ce domaine englobent une cartographie mondiale des normes et lignes directrices pour les repas scolaires dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que l'élaboration de documents de promotion des activités d'apprentissage et des jardins scolaires.

Pour en savoir plus sur le rôle de la FAO dans les écoles : <http://www.fao.org/school-food/fr/>.

## **Rôle de la FAO dans l'intégration de la nutrition dans la vulgarisation agricole**

26. Le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique a mené une étude intitulée « Étude de l'intégration nutritionnelle et des corrélations avec les services de vulgarisation et de conseil sur l'agriculture en Afrique – étude documentaire d'études de cas nationales et analyse des documents de formation et des cursus d'universités sélectionnées ».

27. En collaboration avec INGENAES (Integrating Gender and Nutrition within Agricultural Extension Services) (Ag-EAS - services de vulgarisation agricole), la FAO a joué un rôle clé dans la mise sur pied d'un groupe de travail GFRAS (Forum mondial pour le conseil rural) sur la nutrition. Les objectifs de ce groupe de travail sont notamment les suivants : œuvrer pour rendre le monde attentif aux opportunités et aux défis en s'appuyant sur les Ag-EAS pour améliorer la nutrition ; générer et diffuser les recherches sur l'intégration de la nutrition au sein des Ag-EAS ; harmoniser l'élaboration des supports de formation pour les prestataires d'Ag-EAS.

## **Rôle de la FAO dans l'information, la communication et l'éducation alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes**

28. Red ICEAN est un réseau qui facilite le partage des connaissances et des meilleures pratiques dans l'éducation nutritionnelle entre les nutritionnistes, les communicants, les décideurs politiques, les responsables gouvernementaux et les professionnels de différentes disciplines, principalement santé et agriculture, travaillant en Amérique latine et dans les Caraïbes, par le biais d'une plate-forme basée sur le web. Il a été

créé en 2014 par le Groupe de la FAO Information sur la nutrition, la communication et l'éducation et l'initiative IALCSH (Hunger-Free Latin America and the Caribbean Initiative). Red ICEAN sert également de plate-forme pour créer des opportunités de développement des capacités par le biais de forums de discussion sur des sujets en lien avec la transition nutritionnelle et les relations entre exploitation agricole familiale et éducation nutritionnelle, ainsi que de webinaires sur des sujets techniques en lien avec l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions éducatives sur la nutrition et de recommandations alimentaires. Pour accéder au site web RED ICEAN : <http://www.fao.org/red-icean/es/>.

### **Deux nouvelles résolutions sur la nutrition adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé**

29. La 69<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé (WHA) qui s'est réunie en mai 2016 a adopté deux résolutions sur la nutrition. La première résolution (WHA69.8 – [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA69/A69\\_R8-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA69/A69_R8-fr.pdf)), rédigée en réaction à la récente proclamation de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition pour les années 2016 à 2025, invite les États membres à prendre des engagements politiques et financiers concrets pour améliorer l'alimentation des populations et à faire régulièrement rapport sur ces politiques et ces investissements. Elle appelle les organismes des Nations Unies à orienter et soutenir la mise en œuvre des programmes nationaux sur la nutrition, ainsi que les mécanismes permettant de suivre les réalisations et d'en rendre compte. Elle demande spécifiquement à l'OMS et à la FAO de collaborer afin d'apporter un soutien aux pays dans l'élaboration, le renforcement et la mise en œuvre de leurs plans et de tenir à jour, à des fins de responsabilisation vis-à-vis du public, une base de données en accès libre.

30. La deuxième résolution (WHA69.9 – [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA69/A69\\_R9-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA69/A69_R9-fr.pdf)) accueille avec appréciation les orientations techniques de l'OMS en vue de mettre un terme aux formes inappropriées de promotion des aliments destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants ([http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA69/A69\\_7Add1-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA69/A69_7Add1-fr.pdf)). Les orientations précisent que, dans le but de promouvoir, protéger et encourager l'allaitement au sein, la commercialisation des « préparations de suite » et des « laits de croissance », destinés à être consommés par des nourrissons et des enfants en bas âge entre 6 mois et 3 ans, devrait être réglementée de la même manière que pour les préparations destinées aux nourrissons de 0 à 6 mois. Cette recommandation va dans le sens du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en 1981. Les orientations de l'OMS indiquent également que les aliments destinés aux nourrissons et jeunes enfants ne doivent faire l'objet d'une promotion que s'ils répondent à toutes les normes de composition, de sécurité, de qualité et de teneur en éléments nutritifs, et s'ils sont conformes aux directives diététiques nationales.

### **Réunion technique sur l'étiquetage nutritionnel pour la promotion d'une alimentation saine**

31. Le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS, conjointement avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, a organisé une réunion technique à Lisbonne, au Portugal, du 9 au 11 décembre 2015, dans le but d'examiner les données probantes disponibles et de compiler les diverses expériences des pays ainsi que les leçons à tirer pour élaborer des principes directeurs et un cadre d'orientation pour la réalisation d'un étiquetage sur la face avant des emballages ([http://www.who.int/nutrition/events/2015\\_meeting\\_nutrition\\_labelling\\_diet\\_9to11dec/en/](http://www.who.int/nutrition/events/2015_meeting_nutrition_labelling_diet_9to11dec/en/)). Les principaux objectifs de cette réunion étaient les suivants :

- passer en revue les types d'étiquetage en face avant actuellement utilisés ou proposés et identifier leurs avantages et leurs limites ;
- examiner et évaluer les preuves de l'efficacité des différents types d'étiquetage en face avant ;
- examiner les études de cas des pays ayant une expérience dans la mise en œuvre d'étiquetages en face avant ;
- identifier les problèmes et les aspects à prendre en compte pour la conception et la mise en œuvre des étiquetages en face avant afin d'élaborer des principes directeurs et un cadre d'orientation pour la réalisation des étiquetages en face avant.

32. Réunissant les informations existantes tout en s'appuyant sur différentes études de données probantes disponibles, un document de fond a été préparé afin de synthétiser les informations sur les thèmes ci-dessous ; ce document a servi de fil conducteur à la discussion lors de la réunion pour passer en revue les questions à prendre en compte impérativement pour élaborer des principes directeurs et un cadre d'orientation en vue de la réalisation d'étiquetages en face avant, que les pays pourront employer pour mettre leurs actions en œuvre. Les thèmes abordés étaient les suivants :

- types d'étiquetage en face avant utilisés ou proposés,
- leurs avantages et leurs limites intrinsèques,
- leurs performances effectives ou potentielles sur le marché dans l'orientation de la sélection des aliments et l'incitation à reformuler les aliments,

- aspects à prendre en compte pour la conception et la mise en œuvre des étiquetages en face avant.

### **Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)**

33. Au cours de l'année 2016, le sous-groupe sur l'alimentation et la santé du NUGAG s'est réuni à deux reprises, pour sa 9<sup>e</sup> réunion à Genève en mars 2016 et pour sa 10<sup>e</sup> réunion à Lisbonne en novembre 2016. Lors de sa 9<sup>e</sup> réunion, le sous-groupe sur l'alimentation et la santé du NUGAG a passé en revue la situation et les avancées des études systématiques sur les glucides ; il a également examiné et développé le champ d'application, les questions PICO, les résultats prioritaires en matière de santé et d'autres questions en lien avec : 1) la consommation d'édulcorants non sucrés, 2) la consommation d'acides gras polyinsaturés (AGPI) et 3) les différents modèles alimentaires, suivant les procédures établies dans le Manuel OMS d'élaboration des directives (2014). Une consultation publique a ensuite été organisée du 18 octobre au 8 novembre 2016 sur le champ d'application des études, les questions PICO et les résultats prioritaires sur la santé à prendre en compte pour l'élaboration des recommandations concernant les glucides, les édulcorants non sucrés et les AGPI. Les résultats des observations reçues dans le cadre de la consultation publique ont été étudiés et présentés au sous-groupe du NUGAG lors de sa 10<sup>e</sup> réunion, pour examen et discussion.

34. Lors de sa 10<sup>e</sup> réunion, le sous-groupe sur l'alimentation et la santé du NUGAG a passé en revue et discuté des résultats préliminaires des études systématiques des preuves concernant l'apport en glucides (fibres et amidon en particulier), les édulcorants non sucrés et les AGPI (y compris EPA et DHA), et il a entamé des travaux sur un projet de recommandations éclairées par des données probantes et sur les critères détaillés à prendre en compte pour passer des preuves aux recommandations (à savoir l'équilibre des preuves sur les bénéfices et les risques, les valeurs et les préférences, les implications en termes de ressources, la priorité des problèmes, l'équité et les droits de l'homme, l'acceptabilité et la faisabilité). Le sous-groupe du NUGAG a également identifié et convenu d'autres actions et demandé des analyses de sous-groupe pour chacun des thèmes qui seront pris en considération lors de la finalisation des différentes études systématiques d'ici avril 2017. Concernant les modèles alimentaires, le sous-groupe du NUGAG a examiné la portée élargie visée, en tenant compte de la définition et des caractéristiques déterminées lors de la 9<sup>e</sup> réunion du sous-groupe sur l'alimentation et la santé du NUGAG et il a passé en revue les principales questions PICO afin d'orienter les études systématiques.

### **Élaboration de modèles de profils nutritionnels pour la régulation de la commercialisation d'aliments et de boissons non alcoolisées pour les enfants**

35. Les modèles de profils nutritionnels sont des outils qui peuvent être utilisés pour mettre en place des stratégies de santé publique et des interventions destinées à promouvoir une alimentation saine, par exemple la commercialisation d'aliments et de boissons non alcoolisées pour les enfants, l'approvisionnement en aliments des institutions publiques (par exemple les écoles), l'étiquetage nutritionnel (notamment l'étiquetage en face avant des emballages), les allégations de santé et les politiques fiscales (notamment taxes et subventions). L'élaboration ad hoc de divers modèles de profils nutritionnels et leurs applications par différents acteurs ont donné des résultats incohérents et créé de la confusion au sein des publics ciblés et des consommateurs au regard des multiples mesures de santé publique. Par conséquent, plusieurs États membres ont demandé à l'OMS de prendre l'initiative d'une élaboration d'une approche coordonnée pour développer / adapter des modèles de profils nutritionnels pouvant être utilisés pour différentes interventions de santé publique, afin de faciliter la mise en œuvre de stratégies de santé publique cohérentes.

36. Dans un premier temps, l'OMS a développé des principes directeurs et un manuel cadre, suivant un manuel similaire développé par l'OMS et qui propose une procédure étape par étape pour l'élaboration de recommandations alimentaires. Ce manuel a ensuite fait l'objet de tests de terrain dans 6 pays (Canada, Norvège, Slovaquie, Afrique du Sud, Thaïlande et Émirats arabes unis) entre 2011 et 2013. Dans le même temps, plusieurs bureaux régionaux de l'OMS ont engagé des actions pour développer des modèles de profils nutritionnels régionaux dans le but de réguler la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisés pour les enfants : Région Europe (2013-2015), Région Méditerranée orientale (2014-2015), Région Amériques (2015-2016), Région Pacifique occidental (2015-2016) et Région Asie du Sud-Est (2016). En associant les principes et la base de données probantes utilisés pour développer les modèles régionaux, l'OMS est désormais en train d'élaborer un modèle de profil nutritionnel mondial unifié pour réguler la commercialisation. Il est également prévu d'évaluer la possibilité et la faisabilité d'adapter le modèle de commercialisation à d'autres applications, comme la régulation de la promotion et de la vente d'aliments et de boissons dans l'enceinte et autour des écoles, la mise en œuvre de politiques fiscales, en particulier la taxation des aliments et des boissons à forte teneur en sucres, en graisses et en sodium, ainsi que l'étiquetage en face avant.

### **Les 5 clés d'une alimentation saine**

37. En appliquant le même concept que celui utilisé pour développer les 5 clés d'une alimentation plus sûre, l'OMS a imaginé les 5 clés d'une alimentation saine en tant qu'outil de sensibilisation destiné à promouvoir une alimentation et une nutrition saines. Elles contiennent des messages diététiques et alimentaires et les

raisons pour lesquelles les actions qu'ils préconisent sont recommandées, rédigés dans un langage simple. La base scientifique utilisée pour développer les 5 clés d'une alimentation saine englobe les besoins nutritionnels et les objectifs diététiques que l'OMS a définis et actualisés. Les messages inclus ont été examinés par les six bureaux régionaux de l'OMS afin de veiller à l'applicabilité et à la pertinence des messages et de la terminologie employée. La brochure et l'affiche sur les 5 clés d'une alimentation saine peuvent être téléchargées à l'adresse [http://www.who.int/nutrition/topics/5keys\\_healthydiet/en/](http://www.who.int/nutrition/topics/5keys_healthydiet/en/).

### **Événement en marge de la Deuxième Conférence mondiale sur la santé et le climat**

38. Un événement spécial sur le thème « Systèmes alimentaires durables, biodiversité et santé » a été co-organisé à Paris les 7-8 juillet 2016 par l'OMS, l'Union internationale des sciences de la nutrition (IUNS), la Convention sur la biodiversité biologique (CDB) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP). Cet événement était animé par le Directeur du Département Santé publique, environnement et déterminants sociaux de la santé de l'OMS. Il a servi de forum pour étudier les bénéfices conjoints pour l'environnement, la biodiversité et la santé de la promotion de systèmes alimentaires durables et sains, ainsi que pour présenter les stratégies nationales et communautaires visant à promouvoir des systèmes alimentaires durables et des modèles alimentaires diversifiés et sains tout en protégeant la biodiversité. Les participants à cet événement ont examiné les voies possibles de collaboration et d'identification de plates-formes de convocation et de mécanismes de responsabilisation dans le cadre des contributions décidées au niveau national (INDC) et de la Décennie d'action pour la nutrition, afin de réunir gouvernements, universitaires, ONG et autres acteurs pour contribuer à la transition vers des systèmes alimentaires durables et sains sous la houlette du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les discussions ont porté sur le recensement de solutions de politiques pragmatiques, modulables et interdisciplinaires favorisant la biodiversité, la santé et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans la lignée des conclusions du bilan de l'état des connaissances OMS-CDB. Des exemples concrets ont été évoqués sur la manière dont les systèmes et régimes alimentaires durables et sains, ainsi que la protection de la biodiversité, peuvent contribuer à la réduction des émissions et à l'amélioration des résultats pour la santé publique et la nutrition. L'idée défendue était que le renforcement des systèmes alimentaires durables, plus économes en carbone et bons pour la santé, pouvait être atteint en élaborant des politiques publiques cohérentes du producteur au consommateur entre les secteurs qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation et la conservation de la biodiversité.

### **Rapport de l'OMS sur les politiques fiscales pour l'alimentation et la prévention des maladies non transmissibles**

39. Afin de répondre au nombre croissant de demandes des États membres en faveur d'orientations sur la manière de concevoir les politiques fiscales relatives à l'alimentation, l'OMS a convoqué une réunion technique d'experts en politiques fiscales à Genève, les 5-6 mai 2015. Les principaux objectifs de la réunion étaient de passer en revue les données probantes et les recommandations existantes, d'examiner des études de cas nationales et de proposer des idées concernant la portée, la conception et la mise en application de politiques fiscales efficaces sur l'alimentation.

40. La réunion a abouti à la conclusion qu'il existait de plus en plus de preuves raisonnables montrant que des taxes correctement conçues sur les boissons contenant des édulcorants déboucheraient sur une diminution proportionnelle de la consommation, en particulier si elles visent une augmentation du prix de vente de 20 % ou plus. Il existe des preuves solides analogues indiquant que les subventions en faveur des fruits et légumes frais qui en réduisent le prix de 10 à 30 % sont efficaces pour augmenter la consommation de fruits et de légumes. Le rapport de la réunion (<http://www.who.int/dietphysicalactivity/publications/fiscal-policies-diet-prevention/en/>) a été présenté à l'occasion de la Journée mondiale de l'obésité le 11 octobre 2016.

### **Suppression des boissons sucrées dans les points de vente et les services au siège de l'OMS**

41. Depuis le 11 octobre 2016 également, les boissons sucrées ne sont plus vendues ni fournies par l'OMS au niveau des postes officiels, au siège de l'OMS à Genève. Cette démarche vise à démontrer le leadership de l'OMS dans le cadre de l'initiative « Passer de la parole aux actes » à travers la mise en œuvre de ses politiques et de ses lignes directrices.

42. En avril 2015, l'OMS a publié une version actualisée de ses *Directives sur l'apport en sucres chez l'adulte et chez l'enfant*. Ces directives recommandent une diminution de l'apport en sucres libres chez les adultes et les enfants tout au long de la vie. Plus précisément, elles recommandent de limiter l'apport en sucres libres à moins de 10 % de l'énergie totale, soit environ 12 cuillères à café de sucre par jour. Les directives suggèrent par ailleurs qu'une réduction plus importante à moins de 5 % de l'apport énergétique total, soit environ 6 cuillères à café par jour, aurait des avantages supplémentaires pour la santé.

43. Les directives ont aidé de nombreux États membres confrontés à des problèmes de santé publique à prendre des mesures visant à faire baisser la consommation de sucres, dans le but de promouvoir des régimes alimentaires sains et de prévenir et maîtriser l'obésité et les maladies non transmissibles (MNT) au sein de



leurs populations. Parmi les mesures prises par les gouvernements, on retrouve notamment la suppression des boissons sucrées dans les institutions publiques (par exemple écoles, hôpitaux, administrations), la taxation des boissons sucrées, la réglementation de la publicité pour les aliments et les boissons sans alcool à forte teneur en graisses, sucres et sel, une révision des recommandations diététiques nationales et la mise en œuvre d'un étiquetage nutritionnel.

44. Dans la même veine, l'OMS a décidé, après des discussions approfondies avec son personnel, l'association des membres du personnel, les services de gestion des locaux, les services techniques et les fournisseurs de prendre des mesures analogues au niveau du siège de l'organisation, visant à favoriser le développement d'un environnement alimentaire plus sain sur le lieu de travail en supprimant les boissons sucrées à la vente et dans les services. Ce faisant, l'OMS démontre son leadership en appliquant les mesures politiques définies dans ses propres stratégies et directives, à savoir le Plan d'action mondial 2013-2020 de l'OMS pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (<http://www.who.int/nmh/publications/ncd-action-plan/en/>), les Directives de l'OMS sur l'apport en sucres chez l'adulte et chez l'enfant ([http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/sugars\\_intake/fr/](http://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/sugars_intake/fr/)) et le rapport de la Commission de l'OMS sur les moyens de mettre fin à l'obésité de l'enfant ([http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/206451/1/9789242510065\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/206451/1/9789242510065_fre.pdf)).

#### **Ateliers de renforcement des capacités pour le développement et la mise en œuvre de politiques et de stratégies sur la nutrition éclairées par des preuves dans les pays d'Afrique**

45. L'objectif de ces ateliers était de contribuer au renforcement de la capacité des pays à affiner et développer davantage des politiques et des stratégies éclairées par des preuves afin de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes tout au long de la vie, au moyen des outils existants de l'OMS pour la planification et la mise en œuvre des politiques. En avril 2016, un atelier sous-régional a été organisé au Zimbabwe, avec la participation de représentants des ministères de la Santé ou des conseils pour la nutrition et de responsables locaux spécialistes de la nutrition des bureaux nationaux de l'OMS de 14 pays (Comores, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Soudan du Sud, Swaziland, Ouganda, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) situés à différents stades de mise en action de leurs politiques et stratégies nationales sur la nutrition. Par la suite, en septembre 2016, un atelier de renforcement des capacités national de suivi a eu lieu en Zambie, avec des responsables de programmes nutritionnels de multiples secteurs, des responsables de la nutrition de l'OMS et des partenaires de développement au niveau national. Un autre atelier a ensuite eu lieu au Kenya en octobre 2016, avec des responsables de programmes nutritionnels de multiples secteurs, des responsables de la nutrition de l'OMS et des partenaires de développement au niveau national, ainsi que des responsables de programmes nutritionnels également au niveau national.

46. Les ateliers ont fourni une vision d'ensemble du processus de planification de politiques éclairées par des preuves et de formation sur les outils de planification politique correspondants de l'OMS, notamment le Système d'information sur le paysage nutritionnel (NLIS), l'évaluation de pays pour l'analyse globale, la Bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles de l'OMS (eLENA), la Base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre du Plan d'action pour l'alimentation et la nutrition (GINA), l'outil OneHealth, le Système des comptes de la santé (SHA) 2011 et l'outil de suivi des objectifs mondiaux (Global Targets Tracking Tool). Les sessions didactiques se sont accompagnées de sessions pratiques étendues pour un grand nombre de ces outils.

#### **UNICEF/OMS/Banque mondiale : Estimations conjointes de la malnutrition infantile (édition 2016)**

47. En septembre 2016, l'équipe inter-agences a publié de nouvelles estimations conjointes sur les retards de croissance, le surpoids, l'insuffisance pondérale, l'émaciation et l'émaciation sévère chez l'enfant (<http://www.who.int/nutgrowthdb/estimates2015/en/>). La même méthode que les années précédentes a été employée. Les nouvelles estimations remplacent les anciens résultats d'analyse publiés par l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale. Compte tenu du fait que les données nationales sont, au maximum, issues d'enquêtes (789 enquêtes nationales) menées durant l'année qui précède le moment où l'exercice de modélisation a lieu, en 2016, les estimations conjointes ont été calculées à partir de 2015 avec une extrapolation pour les retards de croissance jusqu'en 2025.

48. Les estimations conjointes pour 2016 indiquent que les taux de malnutrition restent alarmants, c'est-à-dire que les retards de croissance reculent trop lentement tandis que le surpoids continue d'augmenter. En 2015, plus de la moitié de tous les enfants de moins de 5 ans en retard de croissance vivaient en Asie (56 %) et plus d'un tiers (37 %) en Afrique, tandis que près de la moitié de tous les enfants de moins de 5 ans en surpoids (48 %) vivaient en Asie et un quart (25 %) en Afrique. En outre, plus des deux tiers de tous les enfants émaciés de moins de 5 ans (68%) vivaient en Asie et plus d'un quart (28 %) en Afrique.

#### **Congrès de l'Initiative Hôpital ami des bébés (IHAB)**

49. L'Initiative Hôpital ami des bébés (IHAB) a été lancée en 1991 par l'OMS et l'UNICEF et fournit un cadre visant à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement dans les hôpitaux et les maternités. Cette initiative suit

les dix étapes d'un allaitement réussi et assure l'adhésion au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Depuis 1991, plus de 20 000 établissements dans le monde ont été labellisés Ami des bébés ; cependant, il est très difficile de veiller à ce que chaque service de maternité crée un environnement propice à la protection, la promotion et le soutien en faveur de l'allaitement. Par conséquent, la pérennité s'est avérée difficile à assurer dans de nombreux cas, car l'infrastructure de labellisation Ami des bébés se situe généralement en dehors des processus d'accréditation normaux des hôpitaux. Les mécanismes de renouvellement de la certification des hôpitaux sont souvent faibles voire inexistants, de sorte qu'une fois le label Ami des bébés obtenu, les hôpitaux risquent de ne plus se conformer aux critères.

50. Actuellement, l'OMS et l'UNICEF travaillent ensemble sur l'élaboration de nouvelles orientations sur les dix étapes d'un allaitement réussi, en se focalisant plus particulièrement sur les normes de durabilité et de qualité des soins. Les données factuelles relatives aux étapes elles-mêmes sont en cours de réexamen et de nouvelles lignes directrices seront développées en suivant la procédure d'élaboration de directives de l'OMS.

51. À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'initiative, l'OMS et l'UNICEF ont accueilli le congrès de l'IHAB au siège de l'OMS à Genève du 24 au 26 octobre 2016 pour célébrer les résultats obtenus, examiner la situation actuelle, discuter des nouvelles orientations, créer des réseaux régionaux afin d'améliorer les programmes nationaux et s'engager dans un suivi et une mise en œuvre des politiques et des normes de soins qui protègent, promeuvent et soutiennent l'allaitement dans les maternités et à l'échelon national.